



Municipalité de  
SAINT  
FRANÇOIS  
XAVIER  
DE  
BROMPTON

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SÉANCE DU CONSEIL LE 07 MAI 2018 À 19H00 AU 94, RUE PRINCIPALE À SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # 2018-04-0002 suivante:

Nature et effets : permettre une marge avant de 3.25 mètres du côté du chemin Salois et 7.57 mètres du côté de la rue Principale. La marge avant requise est de 8 mètres.

Identification du site concerné : lot 5 138 283 du cadastre du Québec situé au 60, rue Principale.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 18 avril 2018.

Sylvie Champagne  
Directrice générale et secrétaire trésorière